

**Rapport de la Commission des véhicules  
Concernant le préavis Municipal N°09.2022  
Demande de crédit pour le remplacement du tracteur Valmet.**

Composée de Messieurs : Widmer Rudolf, Jaccard Pascal, Aubort Patrick Calame Thierry, Previtali Daniel.

Rapporteur : Previtali Daniel

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des véhicules s'est réunie le lundi 3 mars et mardi 8 mars en présence de Monsieur Gander Serge, Municipal et Monsieur Guex René, Chef de service, pour le 3 mars. Nous les en remercions.

Selon le préavis, il est temps de remplacer le tracteur Valmet, après 23 ans et 11'000 hrs de bons services, par un véhicule neuf. Comme le stipule le préavis, il était déjà prévu de le remplacer dès 2017. Le service des travaux a procédé préalablement à des demandes d'offres et des essais de tracteurs par le personnel. Comme mentionné, deux véhicules ont été testés et il est ressorti très rapidement que le tracteur Lindner Lintrack 130 paraît le plus approprié pour les travaux auxquels il serait soumis, surtout le déneigement.

Ce tracteur est très compact, puissant pour son gabarit et très maniable par ses roues arrière directrices. C'est le seul sur le marché équipé de cette option. Selon l'offre de la maison Frei proche de chez nous, il s'agit ici d'un véhicule toutes options, construit en Autriche et vraiment adapté pour effectuer un travail dur pour les services communaux. La maison Lindner est spécialisée en ce sens et possède une excellente réputation depuis 70 ans. Le chargeur frontal prévu sur ce tracteur est aussi fabriqué en Autriche et parfaitement adapté à la marque Lindner. Nous avons pris des renseignements auprès de la Maison Cochet à l'Auberson qui en a loué un, moins puissant, ce dernier hiver ; il s'est déclaré enchanté par ce véhicule et a dit que c'est ce qu'il achèterait le cas échéant.

La commission constate aussi que la variante achat est beaucoup moins onéreuse qu'une location telle que proposée. Une location représente une différence de Chf 43'000.- plus chère.

Nous rendons attentif le service communal concerné que selon la loi actuelle, les deux remorques prévues pour ce tracteur devront être homologuées et immatriculées car ce tracteur roule à 40km/h.

La commission propose éventuellement de garder le tracteur Valmet, à moins d'une très bonne proposition de reprise. Equipé du frontal, il pourrait effectuer le chargement

des copeaux de bois de chauffage, en hiver, lorsque le tracteur neuf est en service hivernal ou pour tout autre problème concernant les machines de déneigement.

### Conclusions

### LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLETT

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission des véhicules et considérant que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

- D'approuver l'achat de ce tracteur Lindner Lintrac 130 auprès de la Maison Bernard Frei, de commander une nouvelle lame à neige selon le meilleur choix.
- De financer cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du moment,
- De porter cet investissement sur le compte N° 9146.09.22
- D'amortir cet investissement sur une période de 10 ans par le compte 433.33.11.

Le rapporteur : Daniel Previtali



Les membres : Rudolf Widmer, Pascal Jaccard, Patrick Aubort et Thierry Calame.

